



Mon cdd peut-il passer en cdi ?

Par **zaza34370**, le **28/07/2010** à **09:47**

Bonjour,
je suis employé comme aide-soignante en clinique depuis juillet 2009 et ai signé déjà 25 cdd sur différent personnel de mm qualification; le dernier contrat etant d'un an sur un congé parentale. Puis exiger un cdi puisque ils ont toujours besoin de moi ? merci de votre reponse. Me B